RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Crédit Industriel et Commercial

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
CIC [redacted] SAINT HILAIRE 95 AVENUE DU BAC [redacted] ST HILAIRE 94210 ST MAUR DES FOSSES
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ 10866@cic.fr BIC : [redacted]

CREATION DE E.U.R.L.
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

Le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC [redacted] SAINT HILAIRE 95 AVENUE DU BAC [redacted] ST HILAIRE 94210 ST MAUR DES FOSSES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Nom prénom de l'associé gérant	M KROUNA Marouin
Nombre de parts	100
Adresse de l'associé gérant	[redacted]
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 30066 10866 00020630601 52 jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

[redacted]

JST08